

TROPHEE d'AQUITAINE

Le Comité Directeur de la Ligue en sa réunion du 09 février 2008 à crée un trophée d'Aquitaine qui sera disputé par club en fonction des résultats obtenus aux championnats régionaux selon la formule suivante :

Les points seront attribués selon le résultat obtenu **avant finale éventuelle ou barrage** dans les épreuves retenues

1 ^{er} place	= 10 points
2 ^o	= 7 points
3 ^o	= 5 points
4 ^o	= 3 points
5 ^o	= 2 points
6 ^o	= 1 point

Pour le même score, les tireurs se verront attribuer le même point par exemple :

- 2 premières places (même score) chaque tireur marque 10 points et pas de 2^o place.
- 3 tireurs à la 6^o place (même score) chaque tireur rapporte 1 point à son club (6^o, 7^o, 8^o, places sont donc récompensées)
- En Cas d'égalité au total général il sera tenu compte du nombre de 10, de 7
...jusqu'au départage.

Epreuves proposées

10 Mètres :	PISTOLET HOMME	100	60 COUPS
	PISTOLET DAME	100	40 COUPS
	CARABINE HOMME	104	60 COUPS
	CARABINE DAME	104	40 COUPS
25 Mètres	COMBINE 22 HOMME	252	
	COMBINE 22 DAME	252	
50 Mètres	60 BALLEES	501	Toutes catégories
S Métal	Production Petit Calibre	405	
	Carabine 22 légère	410	
TAR	Précision + gongs	830	
	Carabine 22	820	
Armes Anciennes	Mariette	712	
	Vetterli	6/715	
Ecole de TIR	CARABINE	154	PF, PG, BF, BG
	PISTOLET	150	PF, PG, BF, BG